



La Lettre de Béruges



Le Mot du Maire

Chers amis Bérugeoises et Bérugeois,

Cette 317^{ème} Lettre de Béruges est la dernière de ce mandat. Très appréciée, cette gazette mensuelle est le reflet de la vie communale, associative et culturelle de Béruges.

Je souhaite profiter de cette dernière édition pour mettre en lumière les acteurs qui ont œuvré chaque mois à la production de notre bulletin :

• **Les rédacteurs tout d'abord** : les bénévoles responsables d'associations, les élus et les membres des commissions municipales.

• **Les membres de la commission information** qui ont organisé la collecte des données, la mise en page et la relecture : Isabelle Guérin, Isabelle et Sébastien Michelet, Laurence Guittet, Any Bordes ; ainsi que Christiane Mullon pour ses relectures.

• **Les plieurs** qui se sont retrouvés chaque mois pour assembler et plier le document et y insérer des tracts, toujours en papotant dans la bonne humeur.

• **Enfin nos agents techniques** qui ont porté jusqu'à votre boîte aux lettres le document plié et finalisé.

Je souhaite leur adresser tous mes remerciements pour le travail accompli à votre service. Chapeau !

Votre Maire, **Olivier KIRCH**.



Premier tour :
dimanche 15 mars

Second tour éventuel :
dimanche 22 mars

Le Bureau de vote se situe dans **la salle des mariages**, il sera ouvert de **8h à 18h**.

Les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales élisent, pour un **mandat de 6 ans**, au suffrage universel direct, les conseillers, **puis ces conseillers élisent le Maire**.

Pour Béruges, commune de plus de 1000 habitants, le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Les électeurs sont également appelés à élire les conseillers communautaires.

Pour voter, vous devez **prouver votre identité**, en présentant, notamment, **carte nationale d'identité** (valable ou périmée depuis moins de 5 ans), **passport** (valable ou périmé depuis moins de 5 ans), **carte vitale** avec photographie.

Un bulletin déchiré ou annoté est considéré comme nul.

Toutes les informations sur
www.interieur.gouv.fr

Compte-rendu du Conseil municipal du 21 février 2020

► BUDGET

Approbation du Compte Administratif 2019

Le Conseil municipal vote en mars le budget prévisionnel de la commune. Le compte administratif représente les dépenses réellement engagées et les recettes réellement perçues à la clôture du budget fin décembre.

• Budget principal de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de la commune reste fragile. 1035000€ de dépenses pour 1131000€ en recettes, ce qui génère un excédent de fonctionnement de 96000€. Toutefois cet excédent est en trompe-l'œil car il intègre une recette exceptionnelle de 74000€. Également une recette récurrente de 39000€ qui a été versée avec retard à la commune début 2020. L'excédent réel est donc de 61000€ ce qui reste modeste et limite les capacités d'investissement de la commune à moyen terme.

• Budget principal d'investissement

1878000€ investis pour 1615000€ de recettes (autofinancement, subventions...). Le budget est donc déficitaire de 262000€ qui correspondent à des subventions encore en attente et que nous toucherons en 2020.

La commune capitalise une réserve financière de 295000€ mobilisable pour autofinancer les prochains exercices budgétaires d'investissement.

• Budget annexe Logements

Ce budget annexe comptabilise les recettes (loyers) et les dépenses (remboursement d'emprunts et entretien) liées aux logements locatifs de la commune.

Il génère cette année un excédent cumulé (avec les années précédentes) de 50000€. Ces excédents récurrents pourraient



➡ Tournez la page pour lire la suite

Informations municipales

Compte-rendu du Conseil municipal du 21 février 2020 suite

être en partie reversés au budget principal pour le consolider.

• Budget annexe Caisse des écoles

Ce budget annexe comptabilise la contribution financière de la commune au fonctionnement de l'école (hors entretien des bâtiments et des salaires des agents).

8500€ réalisés sur un total de 11000€ prévus. L'écart correspond à des factures arrivées tardivement en fin d'année et qui n'ont pas pu être intégrées au budget 2019 ; elles seront intégrées au budget 2020.

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2019.

Le budget prévisionnel 2020 sera voté en avril par la prochaine équipe municipale.

Autorisation de paiement anticipé sur le budget d'investissement 2020



Le **chauffe-eau des vestiaires du stade Mullan** a finalement rendu l'âme fin janvier.

Pour procéder à son remplacement sans attendre le vote du budget 2020 en avril, le Conseil autorise l'engagement de cette dépense anticipée de 9570€.

Patrimoine

Lavoir de Recullon : un patrimoine communal à redécouvrir



Au pied du bourg, le **lavoir de Recullon** qui date de **1875** est en cours de restauration. Il a déjà fait l'objet d'aménagement en 2017 pour **permettre la libre circulation de la faune aquatique, notamment des**

poissons, mais également **pour améliorer la qualité de l'eau** en rétablissant le libre écoulement du cours d'eau de la Coudre.

Ce lavoir avait été construit pour les habitants du bourg, de la Bourdilière et de la Richardière. D'abord aménagé avec des madriers, il est cimenté en 1955 avant d'être abandonné en

1965. Il se compose d'un bassin rectangulaire et d'une barre qui servait à égoutter le linge. L'ensemble est couvert d'un toit dont la charpente prend appui sur un mur.

Bien commun, il a constitué pendant des générations **un outil de la vie quotidienne marquant le paysage**. Il était fréquenté par les lavandières du village. Contrairement à une représentation très répandue, elles ne s'y rendaient pas pour le lavage mais pour le rinçage du linge qui nécessitait de grandes quantités d'eau claire, procurées alors par des cours d'eau ou une source captée. Les lavoirs avaient également une importante fonction sociale. Ils étaient un des rares lieux où les femmes pouvaient se réunir et discuter.

Aujourd'hui, le lavoir de Recullon constitue **une richesse culturelle et paysagère, entretient la mémoire collective et signe l'identité de Béruges**. Au détour d'une promenade, il vous invite à vous arrêter un moment pour le redécouvrir.

Damien Ladiré et Bernard Petonnet – adjoints au Maire

Marie-Edith de Freslon, nouvelle service civique volontaire au Musée

Originnaire de Rennes, Marie-Edith s'est installée à Poitiers début janvier. Après une Licence de Droit – Histoire à La Roche-sur-Yon, elle a fait une autre Licence en Histoire de l'Art en un an, à la Sorbonne. **Elle travaille au Musée municipal depuis mi-février, pour 8 mois**. Ses missions consistent à accompagner les membres de l'association les « Amis du patrimoine de Béruges »

dans l'organisation des animations auprès du public ; et surtout à poursuivre la **muséographie** entamée par les précédents services civiques et stagiaires.

Nous lui souhaitons la bienvenue et de belles découvertes à Béruges.



L'association Artes Martelli

sera présente **samedi 14 mars** à la **maison Bourdin** pour poursuivre les travaux engagés. L'objectif est de permettre d'y **accueillir des activités artisanales anciennes et des ateliers de mise en valeur du patrimoine**.

Inscription à l'école de Béruges



Pour la rentrée prochaine, les inscriptions doivent se faire à partir du 9 mars et avant la fin du mois de juin, en contactant la Directrice, Mme Lacotte, de préférence le **mardi** ou **après 16h** les autres jours de la semaine, pour prendre rendez-vous : **05 49 53 33 08**

Documents nécessaires : **le carnet de santé de votre enfant et le livret de famille**.

Si votre enfant a déjà été scolarisé dans un autre établissement, apporter un certificat de radiation.

// Dates à retenir

- **14 mars** - Fête de la Bière - APE - Salle des fêtes Avinyonet
- **21 mars** 20h30 - Théâtre BouchesOreilles - CBF - Salle des fêtes Avinyonet
- **28 mars** Stage et bal Folk - Feps Danses Traditionnelles - Salle des fêtes Avinyonet
- **4 avril** - Soirée paëlla - Comité de jumelage - Salle Avinyonet
- **19 avril** - Trail de l'Oppidum - BSN - Départ place de l'église
- **17 mai** - Randonnée pédestre - APE - Béruges



Bibliothèque
Véronique Chauvneau
 bibliotheque@beruges.fr

A l'occasion de l'Assemblée générale de l'association qui s'occupe de la Bibliothèque municipale « Marie-France Brunet », le 25 Janvier dernier, **un nouveau bureau a été élu** :

Véronique Chauvneau - Présidente // **Françoise Ramage** - Vice-présidente // **Sylvie Bernard** - Secrétaire // **François Hervouet** - Trésorier

Nous remercions le bureau sortant pour son investissement au cours des années précédentes.

Par ailleurs, le 14 février, **220 nouveaux ouvrages** ont été choisis par l'équipe de bénévoles à la Bibliothèque départementale de la Vienne : des **romans en large vision** pour certains, des **documentaires** concernant la cuisine, la couture, la menuiserie, le jardinage, le bien-être... des albums de **bandes dessinées** pour les adultes et les enfants, et des **romans jeunesse**.

Tarif de l'adhésion : **5 € par an et par famille**



FEPS Danse Moderne

Aude Maitrepierre 06 07 16 93 49
 danse.fepsberuges@yahoo.fr



Nouveauté : cours de tango argentin pour débutants.

Les séances ont lieu le mercredi à 20h, à la salle des fêtes de Béruges.

Venez essayer cette danse à succès. Deux cours d'essai gratuits sans engagement. Il n'est pas obligatoire de venir en couple. Durant l'année, nous nous attacherons cependant à maintenir dans la mesure du possible un équilibre hommes/femmes.

Philippe Brillant au 06 85 24 27 59 ou par mail à : philippe.brillant@orange.fr

Renseignements sur les modalités d'inscriptions et tarif auprès d'Aude au 06 07 16 93 49 ou danse.fepsberuges@yahoo.fr



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
<http://ape.beruges.fr>

Fête de la bière samedi 14 mars, à partir de 14h : venez nombreux, en famille ou entre amis, petits et grands, déguster des **bières locales en musique**. *Entrée gratuite.*

Présence d'un foodtruck pour une restauration sur place.

A retenir : randonnée à Béruges dimanche 17 mai

Vie associative



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87
jumelage@beruges.fr

Samedi 4 avril à 20h30, soirée paëlla à la salle Avinyonet animée par le groupe de Naintré Les 4Gens.2

Tarifs : adulte (+ de 16 ans) : **22 €**

Enfants (12 et 16 ans) : **11 €**

Enfants (- de 12 ans) : **6 €**

Inscription au 06 72 02 23 87 ou sur jumelage@beruges.fr

N'hésitez pas à venir partager un bon moment avec nous !



Amis du Patrimoine

Benoit Audierne benoit.audierne@gmail.com
 06 20 76 88 26 museeberuges@gmail.com

Assemblée générale samedi 14 mars à 14h30 à la salle Claudette.



A l'issue, vous pourrez participer à un échange sur la (re) découverte de l'**aqueduc gallo-romain** qui passe sur notre commune. Cet échange sera animé par **Patrice Arbona**, archéologue qui suit le tracé de

l'**aqueduc depuis des années**. En fin d'après-midi nous partagerons le verre de l'amitié.

Les Amis du patrimoine **gèrent, par délégation municipale, le musée**. Si vous êtes intéressés par la conservation et la valorisation du patrimoine naturel, historique et archéologique de Béruges, n'hésitez pas à nous rejoindre.



Comité Béruges en Fêtes

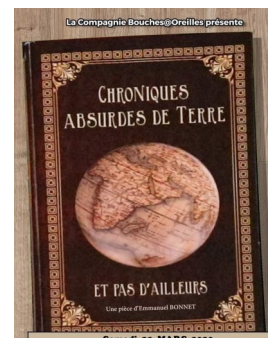
Dominique Bonnet 07 81 33 61 06
comiteberugesenfetes@gmail.com

Le C.B.F. a le plaisir d'accueillir La Compagnie Bouches@oreilles de Ligugé pour sa nouvelle pièce de théâtre : **"Chroniques absurdes de terre et pas d'ailleurs"**.

Samedi 21 mars 2020 à 20h30, salle Avinyonet

Une suite de 6 saynètes écrites, et mises en scène par les membres de la troupe eux-mêmes."

Adulte : 6 € et - de 12 ans : gratuit



FEPS Danses traditionnelles

Danièle Galerneau 05 49 53 31 69

Stage et bal Folk samedi 28 mars à Béruges

Stage de danses simples et conviviales de 14h à 17h30

Bal Folk à partir de 21h avec le Per Cordanche - *Entrée libre*

Renseignements/inscriptions Mme Galerneau au 05 49 53 31 69

Portrait



Yves Godard



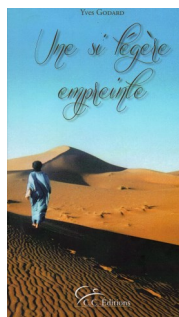
Originaire des Deux-Sèvres, Yves Godard s'est installé à Béruges avec sa femme et ses 3 enfants, il y a une vingtaine d'années. Il est un des artisans du mouvement Emmaüs en France, avec l'abbé Pierre, mouvement dans lequel il a été engagé durant 37 ans. Il y est entré très jeune, à l'âge de 17

ans et est devenu rapidement responsable de communautés Emmaüs dont, avec sa femme, celle de Poitiers, qu'ils ont dirigée durant 18 ans. C'est lui qui a eu l'idée de la **grande braderie** qui a lieu deux fois l'an, au parc des expositions ! A partir de 1996, il a travaillé à créer un centre de formation pour les Compagnons d'Emmaüs, nommé « **La Maison de l'aube** ». Il a alors sillonné la France pour mettre en place d'autres formations.

Il a ensuite créé l'association « **Les Chemins de l'aube** » dont l'objectif était d'accompagner des jeunes en difficulté, sur les chemins de Compostelle, pour certains comme alternative à la prison, et aussi des adultes en plus ou moins grandes difficultés, sociales, physiques, psychiques ou en convalescence.

Il a donc terminé sa carrière - qui fut pour lui « extraordinaire et magnifique » - en marchant : il faisait **2000 kilomètres à pied par an**, il est ainsi arrivé 23 fois à pied à Santiago de Compostelle ! Le financement de chaque marche a pu se faire grâce à des dons (certains venant d'Emmaüs), des subventions publiques... et la participation même minime des marcheurs eux-mêmes - dans l'idée de permettre aux

personnes accompagnées de vivre une aventure propre à changer l'image qu'elles avaient d'elles-mêmes.



Une autre de ses occupations fortes est **l'écriture** - qui lui permet de passer des étapes dans sa vie. Peut-être avez-vous déjà lu son conte poétique **Une si légère empreinte** ? Bientôt sortira **Fistera km 0.00**, son dernier ouvrage, journal quotidien de la marche qui l'a conduit sur **1500km de Béruges à Fistera**, à 100km au-delà de Santiago.

Vous pouvez aussi lire sa devise : « Chaque jour, je tente d'arracher au brouillard des poignées de lumière » sur certaines de ses cartes et tableaux qu'il réalise lui-même à partir de ses **photographies**, passion née lors de ses longues marches. En effet, ses œuvres sont exposées notamment à la Briquetterie (à Ferrières), au Bar associatif de Quinçay et lors d'événements occasionnels comme « Les Arts Créatifs préparent Noël » à Béruges et divers marchés de Noël en fin d'année. L'année dernière, une de ses photos a ainsi gagné le **1^{er} prix** du public au 8^{ème} salon photographique de Neuville.

A la retraite, Yves continue à marcher sur les chemins de Compostelle avec une de ses petites-filles. Par ailleurs, il suit son fils, l'artiste François Godard, auteur et acteur du cycle de spectacles intitulé *Résistances*. Nous le remercions d'avoir accepté notre proposition de portrait et lui souhaitons « le bonheur des découvertes à venir ».

Michel Perton, un bérugeois champion de bowling

Michel Perton, retraité de la SAFT fait partie de l'équipe du Bowling Club Poitevin qui concourt **en Nationale 3 au Championnat de France Fédéral**, en tête de poule cette année, ainsi qu'au Championnat de France Corporatif (Sport entreprise). Ancien joueur de handball, il s'est converti au bowling en 1981. Depuis, il fait 1 à 2 tournois par mois et se déplace en équipe dans toute la France. Nous lui souhaitons le meilleur pour les prochaines qualifications à Clermont-Ferrand, le championnat de France à Reims et peut-être, à la clé, un **3^{ème} championnat d'Europe à Munich** !

Michel Perton, 1^{er} à gauche sur la photo ➡



Tous déguisés !

Les enfants de l'école Alléaume ont fêté le **Carnaval** vendredi 21 février après-midi, sur la place de l'église.



Annonce

Soirée guitares au bar Dans le même panier

Vous avez une guitare ?
Vous avez envie de participer à un bœuf improvisé ?
Vous voulez jouer ? Juste écouter ? Bavarder ?

RDV Vendredi 27 mars à 20h

Détails sur la page Facebook ou au bar auprès de
Marie et Philippe LAPORTE - 05 49 03 12 04